

[nom de l'administrateur] _____ n° _____
[date de la signature de l'affidavit fait sous serment] _____

Formule 87 (Règle 64(61))

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE _____

AFFIDAVIT RELATIF À LA REDDITION DE COMPTES

Je soussigné, [nom, adresse et profession de l'administrateur] _____
_____, DÉCLARE SOUS SERMENT (OU AFFIRME
SOLENNELLEMENT) CE QUI SUIT :

1. Le _____ 20___, la cour m'a délivré des lettres d'administration
de la succession de _____.

2. J'ai administré la succession au mieux de mes capacités.

3. J'ai déposé à la Cour suprême du Yukon un compte complet et fidèle de la
succession, indiquant tous les biens, les sommes d'argent et le produit de leur
disposition que j'ai eu en ma possession en qualité de représentant successoral,
ainsi qu'un état complet et fidèle de tous les débours et un état complet et fidèle
des éléments d'actif qui n'ont pas encore fait l'objet d'une disposition.

4. Je n'ai reçu de la cour ou de tout autre tribunal aucune compensation pour
mes services à titre de représentant successoral, à l'exception de
_____.

5. Les personnes ayant un intérêt dans l'administration de la succession à titre
de bénéficiaires du défunt sont les suivantes : _____
_____. Ces personnes ont toutes 19 ans révolus, sauf
_____.

6. Je ne connais aucun créancier qui possède encore contre la succession une
réclamation non réglée, que je juge valide, sauf _____.

7. La seule partie de la succession qui demeure non administrée est
_____. Cette partie n'a pas été administrée parce
que _____.

FAIT SOUS SERMENT (OU SOUS
AFFIRMATION SOLENNELLE)

devant moi à _____,
au _____,
le _____ 20 ___.

[nom de l'administrateur] _____ n° _____
[date de la signature de l'affidavit fait sous serment] _____

Notaire dans et pour le territoire
du Yukon

Administrateur